

Économie des entreprises

Chiffre d'affaires et investissement des entreprises soumises à TVA : des signes de reprise soutenue

Au 31 décembre 2017, en Corse, l'activité économique des entreprises soumises à une obligation de déclaration de TVA montre des signes de reprise soutenue. Le chiffre d'affaires déclaré par ces entreprises enregistré, en cumul régional fin 2017, une croissance annuelle de 8,59 % après un recul en 2016. Au plan national, la tendance est assez comparable avec une hausse annuelle de 6,12 %. Sur la période, l'investissement de ces entreprises progresse fortement, de 21,05 %, atteignant son meilleur niveau depuis 2012 (contre + 2,88 % au plan national). Parallèlement, les recettes d'impôt sur les sociétés affichent une hausse beaucoup plus marquée qu'un an auparavant (+ 11,38 % après + 2,75 %). Cette situation de reprise économique doit être cependant relativisée en raison de l'activité, toujours soutenue, de la commission des chefs des services financiers (CCSF) à destination des entreprises en difficulté.

Olivier Jacques, DRFiP 2A

Au 31 décembre 2017, l'exploitation des données financières collectées par la DRFiP 2A indique une reprise soutenue de l'activité économique en Corse, tout du moins pour ce qui concerne les entreprises soumises à une obligation de déclaration de TVA (champ de l'étude).

Les chiffres d'affaires en hausse

Les chiffres d'affaires déclarés par ces entreprises affichent en effet une nette progression par rapport à la situation arrêtée fin 2016, soit + 8,59 %. Leur montant atteint 12,26 Mds€, soit le plus haut cumul de chiffres d'affaires depuis 2009. Sur les quatre dernières années, trois ont enregistré une diminution des chiffres d'affaires déclarés, dont l'année 2016 avec - 0,05 %. Fin 2017, la tendance nationale est assez comparable, affichant une progression de 6,12 % sur un an. Dans la région, tous les mois pris individuellement enregistrent une augmentation du volume de chiffres d'affaires déclaré par rapport à 2016 (*figure 1*).

Dans la région, l'évolution des chiffres d'affaires est contrastée selon les secteurs. Au demeurant, les cinq secteurs prépondérants que sont l'hébergement-restauration, le commerce, la construction, les transports et les activités immobilières (pour ce qui concerne les établissements soumis à déclaration de TVA), sont tous en progression en situation cumulée au 31 décembre 2017. À cette date, c'est le secteur du commerce qui reflète le mieux la tendance régionale, avec une hausse de 7,61 % par rapport à 2016. Le volume de chiffre d'affaires déclaré dans ce secteur atteint 5,01 Mds€, soit 40,87 % du volume régional déclaré.

Au plan départemental, la situation apparaît comme bien plus favorable en Corse-du-Sud (+ 11,22 %) qu'en Haute-Corse (+ 6,11 %). Cela se vérifie pour chacun des secteurs concernés. Toutefois,

au 31 décembre 2017, le volume total de chiffre d'affaires déclaré demeure un peu plus important en Haute-Corse (6,15 Mds€) qu'en Corse-du-Sud (6,10 Mds€). C'était également le cas à l'issue de l'année 2016. La plus forte hausse des chiffres d'affaires en Corse-du-Sud en 2017 traduit ainsi un rattrapage sur la Haute-Corse.

La relance de l'investissement

L'investissement des entreprises est observé à partir de la TVA déductible sur immobilisations déclarée par les entreprises. À l'issue du 4^e trimestre 2017, celle-ci affiche une progression de 21,05 % par rapport à la situation au 31 décembre 2016. (*figure 2*). Les entreprises régionales sont ainsi à leur meilleur niveau d'investissement depuis 2012.

Au plan national, la tendance est aussi à la hausse (+ 2,88 %), mais est en deçà du niveau régional.

La situation en région semble confirmer la reprise de l'investissement amorcée en 2016. En fin d'année, le volume de TVA déductible sur immobilisations affichait, en cumul, une progression de 1,21 % par rapport à la situation au 31 décembre 2015.

Les recettes d'impôt sur les sociétés en progression

Au 31 décembre 2017, les recettes d'impôt sur les sociétés (IS) en Corse totalisent 119,63 M€ contre 107,41 M€ au 31 décembre 2016, soit une progression de 11,38 % (*figure 3*).

L'année précédente, l'évolution atteignait + 2,75 % par rapport à l'année 2015, ceci alors même que le montant total des imputations de crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) sur l'IS avait progressé, traduisant, de fait, une meilleure profitabilité des entreprises. En effet, sans ces imputations supplémentaires, la hausse

d'impôt sur les sociétés aurait été plus forte en 2016.

Les recettes en hausse de la taxe sur les transports

Au 31 décembre 2017, le niveau de recettes de la taxe sur les transports atteint, en cumul, 34,89 M€. Ce niveau des recettes progresse légèrement par rapport aux années précédentes. C'est le meilleur niveau de recettes depuis 2008, hormis l'année 2013 qui correspond à l'année du Tour de France en Corse. Il conforte ainsi le constat d'une forte attractivité de la destination Corse.

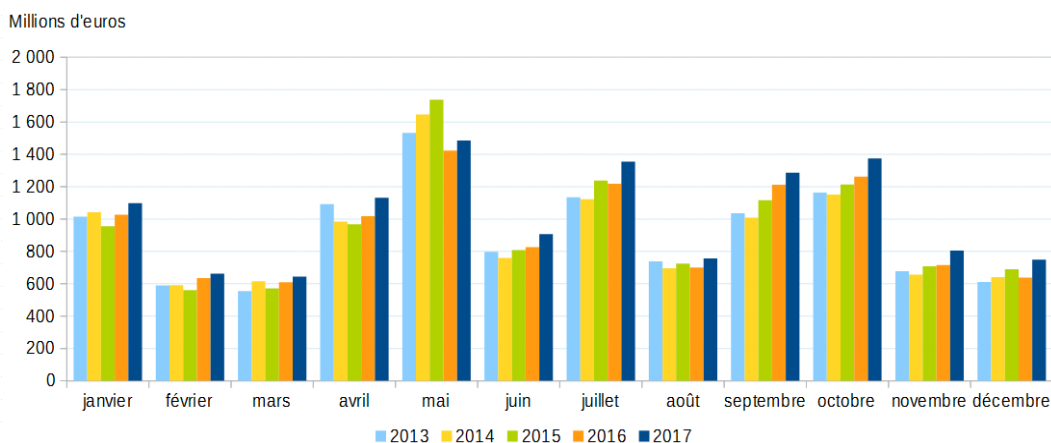
L'activité toujours soutenue de la CCSF

En 2017, l'activité de la commission des chefs des services financiers (CCSF) de la Corse-du-Sud est comparable à celle de 2016, le nombre de dossiers instruits s'établissant à 58, contre 59 en 2016. Le nombre de plans de règlement attribués s'établit à 39 en 2017, contre 42 en 2016. En ce qui concerne le volume des dettes prises en compte dans les plans en 2017, il augmente sensiblement par rapport à l'année précédente, atteignant 7,6 M€. En revanche, le nombre d'emplois concernés décroît de 13,8 % d'une année sur l'autre.

En Haute-Corse, le nombre de dossiers reçus en 2017 est moindre qu'en 2016 (47 contre 56). Le nombre de plans de règlement attribués est toutefois comparable d'une année sur l'autre, s'établissant à 41 en 2017 et 42 en 2016. Le volume des dettes prises en compte dans les plans est en hausse significative, atteignant 7,3 M€ alors même que le nombre d'emplois concernés décroît de 34,5 % entre 2016 et 2017.

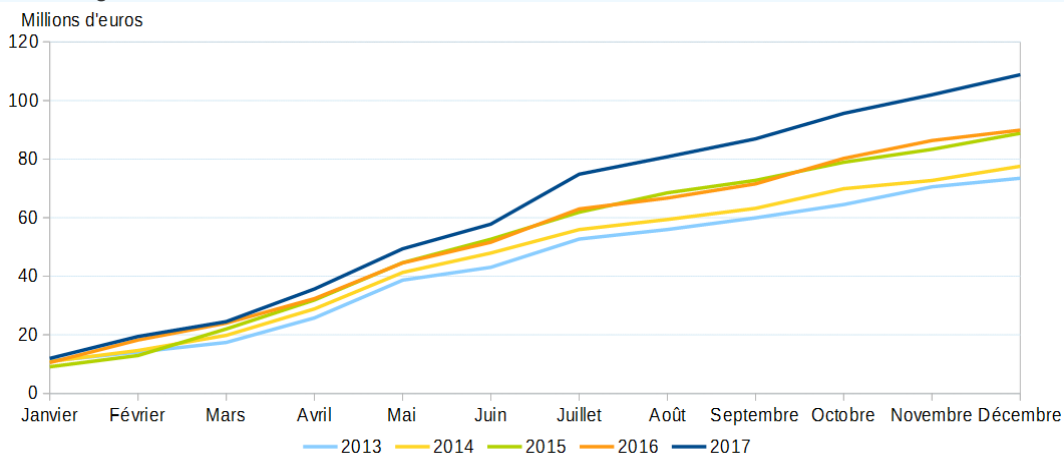
En région, 834 emplois sont concernés par les plans de règlement accordés en 2017 (contre 1 112 en 2016). Les secteurs les plus touchés demeurent ceux du commerce, de la construction et de l'hébergement-restauration (près de 80 % des plans). ■

1 Évolution des chiffres d'affaires déclarés mois par mois par les entreprises soumises à déclaration de TVA en région Corse



Source : DRFIP 2A

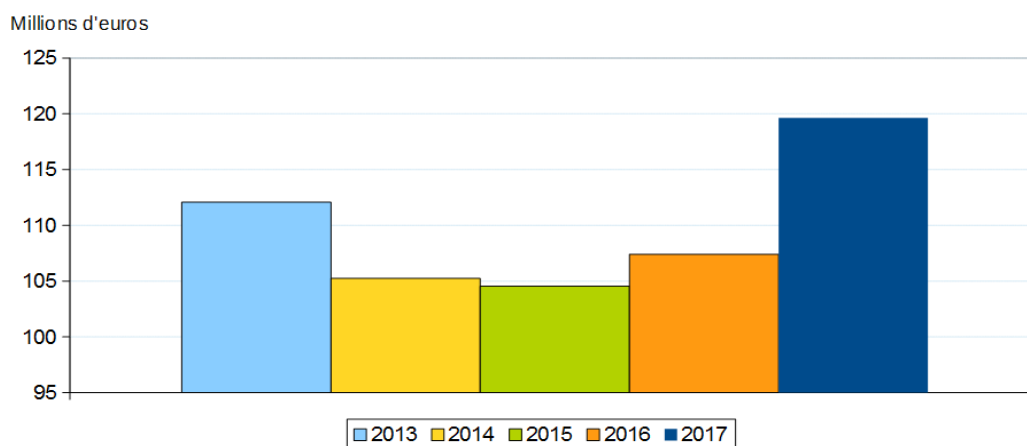
2 Évolution de l'investissement des entreprises en situation mensuelle cumulée, mesuré à partir de la TVA déductible sur immobilisations en région Corse



Note : données mensuelles cumulées tous secteurs

Source : DRFIP 2A

3 Evolution des recettes annuelles d'impôt sur les sociétés en région Corse



Note : données cumulées au 31 décembre

Source : DRFIP 2A

Pour en savoir plus

● [Portail statistique national de la DGFIP](#)